

Mise en ligne : 12 février 2014.
Dernière modification : 30 avril 2017.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE CULTURES NIEUW TJISALAK



Coll. Peter Seidel

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf

SOCIÉTÉ DE CULTURES

Constituée par acte du 25 juillet 1908 passé par devant le notaire S[elko] J[ohannes] Van den Bergh résidant à La Haye approuvée par arrêté royal du 2 septembre 1908, n° 60, modifié par acte du 30 octobre 1909 passé par devant le même notaire et approuvé par arrêté royal du 3 décembre 1909, n° 52

SIÈGE SOCIAL À LA HAYE

Capital social : un million de florins

divisé en 50.000 actions de vingt florins chacune

Le capital, au début de cinq cent mille florins, fut porté par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 octobre 1909 à un million de florins.

Il a été créé, en outre, 3.000 parts de dividende sans désignation de valeur

TITRE DE UN CINQUIÈME DE PART DE DIVIDENDE

au porteur sans désignation de valeur

Créé en vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 janvier 1910

La Haye, le 2 mars 1910

Membres du conseil d'administration

À gauche : Osterrieth

Tamiang Rubber Estates
(*Le Capitaliste*, 27 janvier 1910)

Allart G. Swart, directeur de la Banque hypothécaire de La Haye, administrateur des Sociétés de plantations de Bantam, Nieuw Tjissalak, etc.

Culture de Nieuw Tjissalak
(*Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers en valeurs au comptant près la Bourse de Paris*, 1913, 709-711)

S.A., 1908.
Siège social. — La Haye (Pays-Bas)
Serv. fin. — À Paris : Société marseillaise de crédit.
Henri Laloux¹, pdt ; P. Osterrieth, adm. dél. ; Charles Engeringh, Léon Osterrieth, Maurice Eich, A.-G.-N. Swart.
Comm. : H. Elsen, W. van Havre.

Nieuw Tjissalak
(*Journal d'Agriculture tropicale*, 30 novembre 1919)

Les comptes de l'exercice 1918 ont été soumis à l'assemblée du 15 septembre dernier.

Les résultats ont été satisfaisants, malgré les circonstances défavorables qui ont influencé les transports et les prix de vente, et le bénéfice net, qui ressort à fl. 158.823, a été réparti de la manière suivante :

5 % à la réserve	7.941
6 % d'intérêt au capital	54.000
Tantièmes	15.882
Dividende aux parts	54.000
Superdividende des actions	13.500
Superdividende des parts	13.500
	158.823

Le dividende des actions a été ainsi fixé à fl. 1.50, et celui des parts à fl. 4.50.

La superficie plantée n'a pas varié au cours de l'exercice envisagé, mais le total des arbres s'élevait à 221.753 au 31 décembre 1918, contre 204.465 à la même date de 1917. Il a été produit 143.465 kg, au lieu de 125.439 pour l'année précédente.

Le bilan au 31 décembre 1918 se présente de la manière suivante (florins) :

¹ Henri Laloux : administrateur des Plantations de caoutchouc de Kali-Tengah.

ACTIF	
Actions à la souche	100.000
Coût des plantations	553.433
Fabrique et constructions	1
Magasin	1
Frais de premier établissement	1
Caisses et banques	451.647
Débiteurs divers	18.012
Portefeuille-titres	195.385
Stock de caoutchouc	67.834
	1.386.314
PASSIF	
Capital	1.000.000
Réserve statutaire	37.115
Dividendes non réclamés	130.597
Créditeurs divers	59.779
Profits et pertes	158.823
	1.386.314

Le conseil d'administration de la société est actuellement composé de MM. H. Laloux, P. Osterrieth, M. Eich, Ch. Engeringh, I. Osterrieth, A.-G.-N. Swart, L. van den Bosch.

Bureaux : 15, rue des Chênes, Anvers.

L'Économie, 26 janvier 1949 :

Les actions des sociétés hollandaises de plantations *Djember*, *Franco-néerlandaise de Cultures*, *Kalitengah*, *Nieuw Tjsalak*, *Pacouda*, *Panou-Lisan*, *Siboga*, *Sumatra* et *Tapanoelie* n'ont jamais cessé d'être cotées à Paris, ces sociétés ayant été montées avec des capitaux français et leurs titres n'étant pas cotés aux Pays-Bas.

Cultures Nieuw Tjsalak [Desfossés 1956/1863/2]

S.A. hollandaise, 2 septembre 1908 :

Siège social : La Haye, 15, Molenstraat. Bureau à Anvers, rue des Chênes. Ancona (Ch. J. d'), 1863/2 (pdt Cultures Nieuw Tjsalak), 1864 (pdt Cult. caout. Kalitengah), 1865 (adg Fr.-néerland. de cult. et de comm.), 1867 (pdt Cult. Pacouda), 1868 (Cult. Panou-Lisan), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (pdt Plant. caout. Sumatra), 1873 (pdt Plant. caout. Tapanoelie), 1874 (Buloh Kasap rubber plant. ltd).

Eich (M.), 1863/2 (Cultures Nieuw Tjsalak).

Engeringh (Henri), 1863/2 (Cultures Nieuw Tjsalak), 1864 (Cult. caout. Kalitengah), 1867 (Cult. Pacouda), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (Caout. Sumatra), 1873 (Plant. caout. Tapanoelie).

Laloux (G.), 1863/2 (Nieuw Tjsalak), 1864 (Caout. Kalitengah), 1867 (Cult. Pacouda).

Osterrieth (J.), 1863/2 (Nieuw Tjsalak).

Philippsen (W.), 1863/2 (Nieuw Tjsalak).

Tiedeman & van Kerchem (Sté), 1863/2 (Nieuw Tjsalak).

Objet : aux Indes néerlandaises, arbres à caoutchouc ou autres cultures, gisements miniers.